



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Version du 06/01/2026

Le règlement, total ou partiel, effectué par le client après réception du récapitulatif et/ou du devis implique l'acceptation expresse, irrévocable et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente et du Règlement intérieur.

1) légalInformations les

Les présentes conditions générales de vente (ci-après « CGV ») s'appliquent de plein droit, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes conclues par la Société **DOMAINE PECH ET LAFON** (société à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, dont le siège social est Lieudit « Pech et Lafon », 1975 route de Chaouze- 47320 CLAIRAC, immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'AGEN sous le n° 937 697 613, représentées par ses Gérants en exercice) (ci-après « **l'Hébergeur** »), avec des Clients consommateurs (ci-après dénommés « **le(s) Locataire(s)** »).

2) Objet

Les présentes CGV, qui annulent et remplacent toute autre version antérieure ou tout autre document contractuel antérieur, régissent les relations contractuelles de l'Hébergeur avec ses Locataires en ce qu'elles constituent le socle unique de la négociation commerciale au sens de l'article L. 441-1 du Code de commerce.

En contractant avec l'Hébergeur, le Client reconnaît avoir pris connaissance et avoir accepté, expressément et sans réserve, les clauses et conditions des CGV à l'exclusion de tout autre document.

Le règlement, total ou partiel, effectué par le Client après réception du récapitulatif et/ou du devis implique l'acceptation expresse, irrévocable et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente et du Règlement intérieur.

Les CGV sont annexées à tous les contrats conclus par l'Hébergeur avec les Clients. Elles sont également jointes à tout devis, et communiquées sur simple demande.

L'Hébergeur pourra suspendre toute prestation ou résilier tout contrat en cas de non-respect par le Client des CGV, sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourraient être sollicités à son encontre.

Les CGV applicables sont celles en vigueur au jour de la réservation. L'Hébergeur se réserve la possibilité de modifier les CGV à tout moment et sans préavis, qui seront dès lors applicables dès leur édition pour toute nouvelle commande.

3) Obligation précontractuelle d'information

Il est rappelé que l'article 1112-1 du Code civil prévoit que le débiteur de l'obligation d'information doit informer son cocontractant de toute information dont l'importance est déterminante pour le consentement de ce dernier, à savoir toutes informations qui ont un lien direct et nécessaire avec le contenu du contrat ou la qualité des parties.

En contractant avec l'Hébergeur, le Locataire reconnaît expressément avoir reçu l'ensemble des informations pertinentes en rapport avec l'objet ou la cause des obligations respectives des parties au contrat ou encore avec la qualité des cocontractants.

Caractère non contractuel des supports de communication. Les photographies, vidéo, illustrations et textes diffusés sur le site

internet de l'établissement, sur les sites partenaires ou prestataires, sur les réseaux sociaux support publicitaires, flyers ou autres supports de communication, ont une valeur strictement informative et ne sont pas contractuels. Des variations peuvent notamment intervenir en raison de contraintes technique de mise à jour, d'amélioration ou de conditions indépendante de la volonté de l'établissement. Ces éléments ne sauraient engager la responsabilité de l'établissement n'y remettre en cause la validité de la réservation.

De même, il reconnaît avoir donné à l'Hébergeur toutes informations sur ses besoins et ses attentes du contrat.

4) Conditions relatives au Locataire

En réservant un séjour auprès de l'Hébergeur, le Locataire certifie :

- (i) Avoir la capacité juridique pour conclure ladite réservation de par sa majorité,
- (ii) L'exactitude et la véracité des informations qu'il communique à L'Hébergeur, en particulier son identité civile s'il est une personne physique, sa dénomination sociale s'il est une personne morale ;

L'Hébergeur rappelle que les enfants de moins de 18 ans ne sont pas admis sur le Domaine.

Les animaux ne sont pas acceptés.

Les options repas et boissons sont à commander aux plus tard 4 jours avant l'arrivée des Locataires et celles-ci ne sont ni annulables ni remboursables.

L'accès au domaine est exclusivement réservé aux Locataires. Les personnes ne séjournant pas sur le domaine ne sont pas admis.

Il est formellement interdit de fumer dans l'hébergement. Si la présence d'odeur de tabac rend la location temporairement inutilisable ou nécessite une opération de désodorisation, le locataire sera redevable des frais de désodorisation, du nettoyage spécifique et de l'indemnisation correspondant à la période pendant laquelle le logement est déclaré inlouable en raison de l'odeur.

Le locataire atteste et accepte expressément qu'aucune demande de remboursement, totale ou partielle ou d'avantage commercial ne pourra être conditionné à la publication, la modification ou au retrait d'un avis, quelque qu'en soit le support.

Toute publication, diffusion ou partage de photographies, vidéos ou contenus portant atteinte à l'image, la réputation ou causant un préjudice à l'établissement, sur quelques supports que ce soit (réseaux sociaux, site internet de l'établissement, site internet des partenaires ou prestataires, plateformes d'avis, messageries...), est susceptible d'engager la responsabilité civile et / ou pénale de son auteur, conformément aux dispositions légale et réglementaires en vigueur.

L'accès au logement est strictement conditionné au versement préalable du dépôt de garantie via le lien sécurisé TYLLT communiqué au locataire. A défaut de paiement effectif du dépôt de garantie avant l'entrée dans les lieux l'accès au logement sera refusé, sans que cela ne puisse donner lieu à une quelconque réclamation, remboursement ou indemnité.

4) Modalités de réservation

Les réservations de séjour se font exclusivement sur le site internet officiel de l'Hébergeur www.cabane-et-spa-dans-les-arbres.com via la plateforme de réservation elloha.com ou via le site de ses partenaires officiels www.abracadaroom.com, booking.com, expedia.com (Ci-après « Partenaire »). Sauf accord particulier avec l'Hébergeur, aucune réservation ne sera prise en compte par téléphone, e-mail ou tout autre moyen de communication.

Pour garantir la disponibilité du gîte et finaliser la réservation, il est impératif de passer par la plateforme en ligne de l'Hébergeur Elloha.com ou de ses Partenaires. Ce processus vous permet de consulter les disponibilités en temps réel, de choisir vos dates, et de procéder au paiement sécurisé directement sur notre site.

En cas de difficultés techniques ou de questions concernant votre réservation en ligne, notre équipe est disponible pour vous assister via: pechetlafon@gmail.com ou au 06.38.93.62.87.

L'arrivée au Domaine se fait entre 17h et 19h. Tout retard est accepté à condition que le Locataire en informe l'Hébergeur avant 19h. Passé ce délai, dans l'hypothèse où le Locataire reste injoignable, l'Hébergeur considèrera valablement que le Locataire a annulé la réservation. Conformément à l'article 7.1 des présentes, aucun remboursement ne sera dû au Locataire. Sauf stipulation contraire expressément prévue au devis ou lors de la réservation, la location prend fin au plus tard à 11h00. Seule la souscription à l'option Brunch permet un départ de la location à 13h00 au plus tard.

5) Prix et modalités de paiement

6.1) Prix de la location :

Le prix de la location est celui indiqué dans le contrat de réservation en ligne, en fonction des dates de séjour, du nombre de personnes et des services et options sélectionnés.

Les options sont à commander au plus tard 4 jours avant l'arrivée et peuvent être réglées soit via un lien de paiement sécurisé envoyé au client (Tyllt), soit par débit de la carte bancaire ayant servi à la réservation, uniquement lorsque la réservation a été effectuée sur la plateforme Elloha et via le logiciel de paiement en ligne Payzen. Le tarif comprend la nuitée et l'accès privatif et illimité aux installations proposées par l'hébergement réservé. Sont également inclus le petit déjeuner, sauf en cas de souscription à l'option brunch, laquelle se substitue au petit déjeuner sans donner lieu à un remboursement ou déduction. Est également inclus l'accès au parc de 15 hectares ainsi qu'à la piscine sous réserve des conditions météorologiques et des périodes d'ouverture.

Aucune remise de prix sur le séjour ne sera applicable ou appliquée après votre réservation

Les prix afférents à la réservation des services sont indiqués avant et lors de la réservation. Les prix sont confirmés au Locataire en montant TTC, dans la devise commerciale de l'établissement, et ne sont valables que pour la durée indiquée sur la plateforme de réservation. Si le débit à l'établissement s'effectue dans une monnaie autre que celle confirmée sur la réservation, les frais de

change sont à la charge du client. Toutes les réservations, quelle que soit leur origine, sont payables dans la monnaie locale de l'établissement, sauf dispositions particulières indiquées sur place. Sauf mention contraire sur la plateforme de réservation, les prestations complémentaires ne sont pas incluses dans le prix. Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande et tout changement du taux applicable à la TVA sera automatiquement répercuté sur les prix indiqués à la date de facturation. Toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales ou réglementaires imposées par les autorités compétentes seront automatiquement répercutées sur les prix indiqués à la date de la facturation.

Le tarif de la location ne comprend pas la taxe de séjour qui est de 0.60 € centimes par personne et par nuit à régler soit via un lien de paiement sécurisé envoyé au client (Tyllt), soit par débit de la carte bancaire ayant servi à la réservation, uniquement lorsque la réservation a été effectuée sur la plateforme Elloha et via le logiciel de paiement en ligne Payzen. Le tarif ne comprend pas le ménage. Le tarif ne comprend pas les prestations repas, boisson, ou autres options proposées en ventes sur le site internet.

Les prix sont susceptibles de changer en fonction des saisons et de la demande. Un minimum de nuitées peut être requis en fonction des saisons.

6.2) Modalités de paiement et de réservation :

Le paiement de la réservation doit être effectué en ligne, via la plateforme de paiement sécurisé PAYZEN. Le paiement est considéré comme effectif dès l'acceptation de la transaction par la plateforme PAYZEN.

Le client communique ses coordonnées bancaires à titre de garantie de la réservation sauf conditions ou tarifs spéciaux, par carte bancaire de crédit ou privative (Visa, Mastercard, American Express, Diners Club... selon les possibilités offertes par la plateforme de réservation de l'établissement) en indiquant directement, dans la zone prévue à cet effet (saisie sécurisée par cryptage SSL), le numéro de carte, sans espaces entre les chiffres,

ainsi que sa date de validité (il est précisé que la carte bancaire utilisée doit être valable au moment de la consommation du service) et le cryptogramme visuel. Il doit se présenter à l'établissement avec la carte bancaire lui ayant permis de garantir la réservation. Le débit du paiement correspondant au montant du séjour s'effectue lors de la réservation.

En cas de no show (réservation non annulée – client non présent) d'une réservation garantie par carte bancaire, l'établissement débitera le client, à titre d'indemnité forfaitaire, du montant indiqué dans ses conditions générales et conditions particulières de vente. L'établissement a choisi elloha.com/payen.com afin de sécuriser les paiements en ligne par carte bancaire. La validité de la carte de paiement du client est vérifiée par payzen.com. Il peut y avoir un refus de la carte de paiement pour plusieurs raisons : carte volée, carte bloquée, plafond atteint, erreur de saisie... En cas de problème, le client devra se rapprocher de sa banque d'une part, de l'établissement d'autre part pour confirmer sa réservation et son mode de paiement. Dans le cas d'un tarif soumis au prépaiement en ligne, la somme versée d'avance, correspondant à un acompte, est débitée au moment de la réservation.

Le client choisit les services présentés sur la plateforme de réservation. Il reconnaît avoir pris connaissance de la nature, de la destination et des modalités de réservation des services disponibles sur la plateforme de réservation et avoir sollicité et obtenu des informations nécessaires et/ou complémentaires pour effectuer sa réservation en parfaite connaissance de cause. Le client est seul responsable de son choix en matière de services et de leur adéquation à ses besoins, de telle sorte que notre responsabilité ne peut être recherchée à cet égard. Toute réservation non réglée dans son intégralité ne sera pas confirmée.

Le Locataire s'engage, préalablement à toute réservation, à compléter les informations demandées sur le bon ou la demande de réservation. Le client atteste de la véracité et de l'exactitude des informations transmises. Après le choix définitif des prestations à réserver, la procédure de réservation comprend notamment la saisie de la carte bancaire en cas de demande de garantie ou de prépaiement, la consultation et l'acceptation des

conditions générales de vente, du tarif de la réservation avant validation et, enfin, la validation de la réservation par le Locataire.

En utilisant cette plateforme de paiement, le Locataire reconnaît accepter les conditions générales de PAYZEN, qui sont disponibles sur son site internet.

Toute demande de réservation effectuée avec un moyen de règlement autre que le paiement par carte bancaire en ligne via le site Internet et la plateforme Payzen constitue une simple demande de disponibilité, sans valeur contractuelle et ne saurait en aucun cas valoir réservation ferme. Un devis sera envoyé au locataire

La réservation ne devient ferme, définitive et contractuellement opposable qu'à compter de la réception effective et de l'encaissement par le propriétaire : d'un chèque d'acompte, et/ou de chèques vacances ANCV papier. Tant que le règlement n'est pas reçu par l'établissement, le propriétaire se réserve expressément le droit de disposer librement de l'hébergement, sans obligation d'information préalable et sans que le client ne puisse prétendre à une quelconque priorité, indemnité ou compensation. Jusqu'à la confirmation définitive de la réservation, l'hébergement demeure disponible à la location et peut être attribué à tout tiers ayant procédé à un règlement conforme aux modalités prévues, y compris par paiement en ligne. Le propriétaire ne saurait être tenu responsable de l'indisponibilité de l'hébergement résultant de la non-réception, de la réception tardive ou du refus d'encaissement du règlement de l'acompte, quelle qu'en soit la cause.

6) Annulation et conditions de remboursement

7.1) Annulation par le Locataire

En cas d'annulation, aucun remboursement ne sera dû au Locataire qui ne dispose pas du droit de rétractation, et ce conformément à l'article L221-28 7° du Code de la consommation.

Toutefois, en cas d'annulation intervenant au plus tard quatre jours calendaires avant la date du séjour, l'Hébergeur pourra éventuellement accepter d'établir un avoir permettant au Locataire de reprogrammer son séjour à une seule reprise et dans un délai de 3 mois à compter de la date de séjour initialement prévue, sous réserve de présentation d'un justificatif médical. Si la demande d'annulation est formulée moins de 4 jours avant la date d'arrivée prévue, les prestations de restaurations ne pourront être reportée et seront redevables à l'hébergeur

Aucun désagrément lié au bruit environnant ou à la présence d'insectes ne pourra donner lieu à un remboursement partiel ou total. C'est éléments indépendants de notre contrôle, ne peuvent être considéré comme motif de dédommagement partiel ou total.

En cas d'annulation d'une réservation effectuée sur un site prestataire (Booking, Abracadaroom, Airbnb, etc...) le Locataire reste redevable de la commission.

Il est précisé à toute fins utiles, que ne sont pas considérés comme évènement de force majeure évènement de convenance personnelles.

7.2) Annulation par l'Hébergeur

En cas d'évènement de force majeure imprévisible et inévitable (sinistres, catastrophes naturelles, évènement climatiques extrême, épidémies et pandémies, conflits et troubles civils, défaillances techniques importantes, autres événements imprévisibles et inévitables) tel que défini par l'article 1218 du Code civil, l'Hébergeur pourra annuler le séjour. Le Locataire sera remboursé de l'intégralité des sommes versées dans un délai de cinq (5) jours, sans droit à aucune indemnisation particulière.

4) Inventaire - Etat des lieux

Un lien permettant de réaliser l'état des lieux d'entrée et de sortie de la location est envoyé au client par mail. En cas d'oubli d'effets personnels dans le logement, l'établissement ne procédera à aucun envoi. Les objets éventuellement retrouvés devront être récupéré sur place par le client, sur rendez-vous et dans un délai raisonnable.

5) Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie de 500 € est exigé pour toute réservation. Celui-ci doit être réglé au plus tard 2 jours avant la date d'arrivée, via un lien de paiement sécurisé tyllt transmis au client. Le lien de permettant de réaliser l'état des lieux est envoyé simultanément au lien de paiement du dépôt de garantie. En l'absence d'état des lieux d'entrée et de sortie complétés par le client dans les délais impartis, celui-ci reconnaît expressément l'hébergement comme étant en bon état et conforme à la description à son arrivée. Tout dommage, dégradation ou manquement constaté après le départ pourra donner lieu à une retenue sur la caution ou à une facturation supplémentaire. Le dépôt de garantie a pour objet de couvrir les éventuels dommages, dégradations, manquements ou frais supplémentaires à l'issus du séjour, conformément aux présentes conditions générales de ventes. Le dépôt est restitué dans un délai de 10 jours déduction faite du coût de remise en état des lieux en cas de dégradation constatées.

Le coût de remise d'état des lieux est déterminé par devis pour toute dégradation.

En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionnée sur le contrat) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du Locataire, le dépôt de garantie est reversé par l'Hébergeur dans un délai n'excédant pas une semaine. Si le dépôt de garantie s'avère insuffisant, le Locataire s'engage à parfaire cette somme sur justificatif. Ce cautionnement ne constitue nullement une participation au paiement du loyer.

6) Obligations et responsabilité du Locataire

10.1) Obligation

Le Locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

Le ménage n'est pas inclus dans le tarif quelle que soit durée du séjour. Le client s'engage à restituer le logement propre, rangé et sans déchets. (Vaisselles faites et rangées, mobiliers remis en place et réfrigérateur vidé). En cas de non – respect des obligations de restitution du logement, notamment en cas de défaut de ménage, de dégradations ou éléments manquants constatés suite au séjour, le locataire autorise expressément l'hébergeur à procéder à une retenue partielle ou totale sur le dépôt de garantie, à hauteur des sommes nécessaires la remise en état ou au remplacement des biens concernés.

En cas de non-respect par le Locataire d'une des dispositions de ces présentes conditions générales de ventes, l'établissement se trouvera dans l'obligation d'inviter le(s) Locataire(s) à quitter l'établissement sans aucune indemnité et/ou sans aucun remboursement si un règlement a déjà été effectué.

Il sera remis au Locataire avant son séjour un descriptif d'accueil dans lequel il pourra retrouver toutes les informations concernant le Domaine et le règlement intérieur. Le Locataire est tenu d'en prendre connaissance et de le respecter. Il sera également disponible sur simple demande.

10.2) Responsabilité

Le Locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait.

L'établissement ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution de la réservation en cas de force majeure, du fait du tiers, du fait du client, notamment l'indisponibilité du réseau internet, impossibilité d'accès au site web, intrusion extérieure, virus informatiques ou en cas prépaiement non autorisé par la banque du porteur. Toute réservation ou paiement qui seraient irréguliers, inopérants,

incomplets ou frauduleux pour un motif imputable au client entraînera l'annulation de la commande aux frais du client, sans préjudice de toute action civile ou pénale à l'encontre de ce dernier.

7) Assurance de l'Hébergeur

L'Hébergeur a souscrit une assurance couvrant sa responsabilité civile en tant qu'hébergeur pour les risques liés à l'exploitation du domaine.

Le nom de l'assureur ainsi que le numéro de police d'assurance sont les suivants :

- Assureur : GAN ASSURANCES
- Numéro de police : 318169952000

Cette assurance couvre notamment les dommages matériels ou corporels causés par la négligence ou l'inexécution des obligations du propriétaire dans le cadre de la location du gîte.

4) Confidentialité - Protection des données à caractère personnel

L'Hébergeur développe avec ses Locataires des relations fondées sur la confiance réciproque. Assurer la sécurité et confidentialité des données à caractère personnel de ses Locataires constitue une priorité.

Le client est informé, sur chacun des formulaires de collecte de données à caractère personnel, du caractère obligatoire ou facultatif des réponses par la présence d'un astérisque. Les informations traitées sont destinées à l'établissement, à elloha.com, à ses entités, à ses partenaires, à ses prestataires (et notamment aux prestataires de paiement en ligne). Le client autorise L'Hébergeur à communiquer ses données personnelles à des tiers à la condition qu'une telle communication se révèle compatible avec la réalisation des opérations incombant à l'Hébergeur au titre des présentes conditions générales. En particulier lors du paiement en ligne, les coordonnées bancaires du client devront être transmises par le prestataire de paiement PAYZEN à la banque de l'établissement, pour l'exécution du contrat de réservation. Le client est informé que ce transfert de données peut donc s'exécuter dans des pays étrangers ne

disposant pas d'une protection des données personnelles adéquate au sens de la loi Informatique et Libertés. Cependant, le client consent à ce transfert nécessaire pour l'exécution de sa réservation.

Les informations recueillies sur les Locataires auprès de ces derniers, susceptibles d'être qualifiées de données à caractère personnel lorsqu'elles se rapportent à une personne physique identifiée ou identifiable, telles que les noms, prénoms, fonctions, activités, adresses postales, adresses électroniques, numéros de téléphone et numéros de télécopie, font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'Hébergeur, en son nom et pour son compte, en sa qualité de responsable de traitement.

Ces informations sont indispensables pour répondre aux demandes de devis, le traitement des prestations, la conclusion et l'exécution des contrats, la livraison, la facturation des ventes, la gestion des recouvrements, l'amélioration de la qualité de service et sa gestion commerciale. Elles sont également collectées par l'Hébergeur afin de respecter ses propres obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées par l'Hébergeur pendant toute la durée de la relation commerciale et jusqu'à cinq (5) ans après la fin de ladite relation, à des fins probatoires.

L'Hébergeur s'engage à limiter la collecte de données à celles strictement utiles. Elle n'utilise pas les données collectées du Locataire à d'autres fins que celles pour lesquelles elles sont collectées.

L'accès aux données à caractère personnel est strictement limité aux gérants et employés de L'Hébergeur habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. L'Hébergeur sera susceptible de partager certaines données du Locataire :

- Pour l'exécution des prestations commandées auprès de L'Hébergeur ;
- Lorsque le traitement et l'exécution des réservations nécessitent d'avoir recours à des prestataires de services extérieurs ou des partenaires commerciaux ;
- Lorsque le Locataire a donné son consentement ;

- Lors d'opérations de recouvrement de créances, avec les organismes de recouvrement, les huissiers de justice et les auxiliaires de justice ;
- Lors de contrôles internes à la société par le biais d'experts-comptables ou de commissaires aux comptes ;
- Lors d'un contrôle de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), pour respecter les obligations légales ou réglementaires ou découlant d'une décision de justice.

L'Hébergeur s'engage à ne pas communiquer les données du Locataire à des tiers autres, à des fins de prospection commerciale ou publicitaire.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/679, le Locataire dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnée ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide. Le Client a également le droit d'adresser une réclamation auprès de la CNIL.

L'Hébergeur s'engage à prendre toutes les précautions utiles et raisonnables pour préserver la sécurité et la confidentialité des données, notamment afin d'empêcher qu'elles soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Convention de preuve:

La saisie des informations bancaires requises, ainsi que l'acceptation des présentes conditions générales et du bon ou de la demande de réservation, constitue une signature électronique qui a, entre les parties, la même valeur qu'une signature manuscrite. Les registres informatisés conservés dans les systèmes informatiques de l'Hébergeur et d'elloha.com. seront conservés dans des conditions raisonnables de sécurité et considérés comme les preuves des communications, des

commandes et des paiements intervenus entre les Parties. Le Locataire est informé que son adresse IP est enregistrée au moment de la réservation.

5) Propriété intellectuelle

Tous les éléments figurant sur les documentations commerciales de l'Hébergeur et sur son site internet et ses réseaux sociaux, qu'ils soient visuels ou sonores, y compris la technologie sous-jacente, sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle. De même, les marques, logos, dessins et modèles figurant sur les plaquettes commerciales de l'Hébergeur et sur son site internet et ses réseaux sociaux, sont la propriété exclusive de l'Hébergeur. Leur divulgation ne saurait en aucun cas être interprétée comme accordant une licence ou un droit d'utilisation quelconque des dites marques et éléments distinctifs protégés par le droit d'auteur. Ils ne peuvent donc être utilisés sous peine de contrefaçon.

Ainsi, aucun des documents provenant de ses catalogues, documentations commerciales et de son site internet ne peut être copié, reproduit, republié, téléchargé, posté, transmis ou distribué d'aucune manière que ce soit. Cependant, le Client a la possibilité de télécharger une copie des éléments du site Internet et des réseaux sociaux de l'Hébergeur sur un ordinateur pour son utilisation personnelle et uniquement à des fins non commerciales, à condition de ne pas modifier les informations contenues et de conserver intacts tous les copyrights et autres mentions de propriété.

La modification de ces documents ou leur utilisation dans un autre but constitue une infraction au droit de propriété intellectuelle de l'Hébergeur.

Les photographies, vidéos, visuels, flyers et contenus diffusés sur les réseaux sociaux, les sites partenaires ainsi que le site internet officiel sont présentés à titre illustratif et informatif uniquement et n'ont pas de valeur contractuelle.

6) Litiges

14.1) Réclamations – Médiateur de la consommation

En cas de différend ou litige relatif à l'interprétation, la validité, l'exécution ou la cessation du contrat, ou réclamation relative à

un séjour devra, sous peine d'irrecevabilité, être formulée par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée à l'adresse indiquée ci-dessous, dans un délai de cinq jours calendaires à compter de la date de fin de séjour. Passé ce délai aucune contestation ne pourra être prise en considération.

Le cachet de la poste fera foi pour apprécier le respect du délai. Toute réclamation transmise par courrier électronique ou tout autre moyen ne sera pas recevable et ne pourra donner lieu à un traitement..

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.612-2 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :
La Société Médiation Professionnelle
<http://www.mediateur-consommation-smp.fr>
Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez

14.2) Droit applicable et juridictions compétentes

Les CGV sont soumises à l'application du droit français et relèvent de la compétence exclusive des juridictions françaises.

En cas de survenance d'un différend relatif à la négociation, la validité, l'exécution, l'inexécution, l'interprétation, l'interruption ou la résiliation des CGV, les parties s'engagent à tenter de le régler leur différend à l'amiable avant de saisir la juridiction compétente.

7) Dispositions diverses

15.1) Divisibilité

Si l'une des clauses des CGV venait à être déclarée nulle par une décision de justice, cette nullité ne saurait emporter la nullité de l'ensemble des autres clauses, qui continueraient à produire leur effet.

15.2) Non-renonciation

Le fait, pour les parties, de ne pas se prévaloir à titre temporaire ou permanent d'une ou plusieurs clauses des CGV, n'emportera en aucun cas renonciation à se prévaloir du reste des CGV.

15.3) Election de domicile

Pour la conclusion et l'exécution des présentes CGV et du contrat :

- L'Hébergeur élit domicile en son siège social,
 - Le Client élit domicile à l'adresse qu'il a renseigné sur le contrat.
- Il s'engage à informer l'Hébergeur de toute modification de son domicile en cours d'exécution dudit contrat et de ses nouvelles coordonnées postales par tout moyen de communication.

Fait à CLAIRAC

Le 06/01/2026